



L'élevage herbivore régional : une diversité porteuse d'avenir

Edito

Mieux connaître, analyser et restituer la diversité de l'élevage herbivore à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, tel est le défi partagé depuis 2016 par les agronomes, statisticiens et cartographes du projet PSDR4 new-DEAL dans le cadre d'un travail partenarial entre la DRAAF, la Chambre Régionale d'Agriculture, l'INRA et l'IRSTEA. Les premiers résultats, synthétisés dans cette publication, sont à la hauteur de nos attentes : la diversité, appréhendée à l'échelle du territoire, de l'exploitation, mais également des produits, s'avère très riche, multiforme et répandue dans toute la région. La démarche développée est porteuse d'avenir pour apprécier comment la diversité peut favoriser la résilience des exploitations face aux aléas économiques, sanitaires et climatiques qui marquent le secteur agricole.

Gilles Pelurson

Directeur de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes

Gilbert Guignand

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

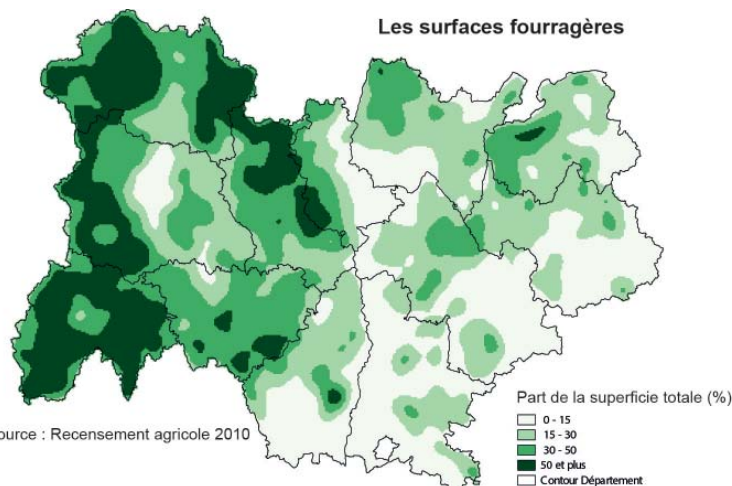
Herbe et Montagne : supports de l'élevage herbivore

Les élevages herbivores représentent 63 % des exploitations de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les orientations technico-économiques (OTEX)* en 2010. Les élevages spécialisés en bovins viande sont les plus nombreux avec 11 370 exploitations agricoles (EA), suivent les élevages en bovins lait, 9 800 EA. Avec 504 000 vaches laitières, 647 000 vaches allaitantes et 679 000 brebis, les herbivores valorisent de larges espaces où les prairies dominent fortement.

La région détient 2,1 millions d'hectares de surfaces fourragères, soit 17 % des surfaces nationales, composées principalement de prairies (permanentes, temporaires, artificielles) et de maïs.

L'Auvergne-Rhône-Alpes compte 1 328 600 ha de prairies permanentes, ce qui en fait la première prairie de France. Les surfaces toujours en herbe (STH)* pèsent à elles seules près du quart de la superficie de la région et 55 % de la surface agricole utile (SAU). En montagne, elles dominent largement, notamment dans le Cantal, les plateaux du haut et moyen Vivarais et dans les Savoies. Ramené à la superficie du département, un hectare sur deux est en prairies permanentes dans le Cantal. En plaine la STH peut représenter la moitié de la SAU, comme dans l'Allier.

Les élevages herbivores marquent donc de leur empreinte la plupart des terroirs agricoles de la région, notamment en montagne.



* Cf définitions page 8

Caractérisation de la diversité des élevages herbivores

Région de contrastes avec plaines, piémonts et montagnes, Auvergne-Rhône-Alpes comporte une diversité de productions d'élevage (lait/viande, bovin/ovin/caprin...). Cette diversité est appréhendée ici de deux manières :

- à l'échelle du territoire, la diversité inter-exploitations est définie comme la juxtaposition d'exploitations développant des productions différentes sur une même zone,

- à l'échelle de l'exploitation, la diversité intra-exploitation correspond à la présence de différentes productions animales ou de productions végétales.

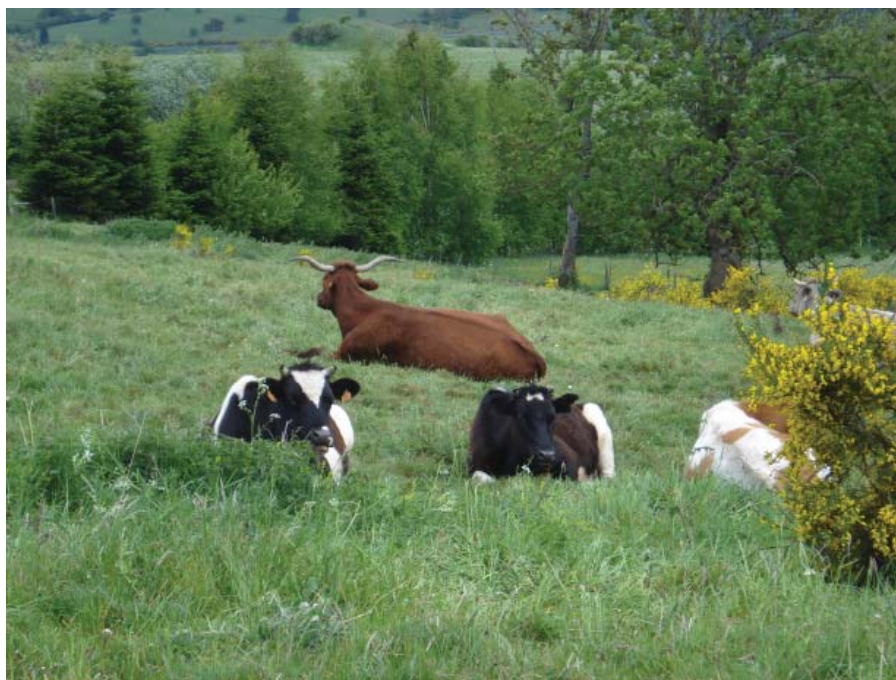
Au sein des 28 460 exploitations herbivores retenues par la typologie Inosys* en Auvergne-Rhône-Alpes, huit types sont caractéristiques de la région et de sa diversité inter-exploitation.

Quatre systèmes non-spécialisés ont été identifiés selon la présence de production végétale ou de mixité de leurs élevages (espèces, types de productions) dans l'exploitation. Les élevages mixtes lait-viande représentent près de la moitié de ces

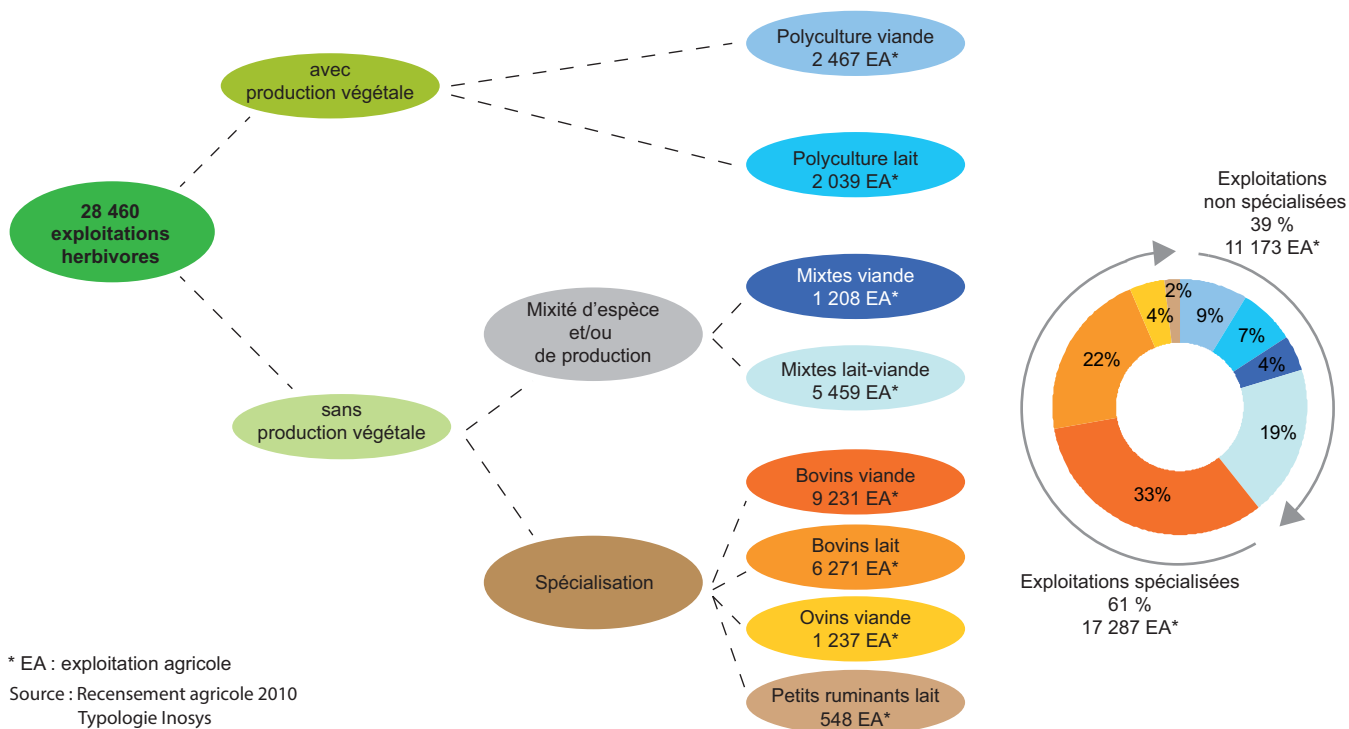
exploitations, les polyculteurs-viande se classent en deuxième position. On distingue ensuite des exploitations en polyculture lait et des élevages mixtes viande (ovin, bovin). L'ensemble de ces exploitations diversifiées (en bleu dans l'arborescence ci-dessous) représente près de 40 % des exploitations en élevage herbivore.

A contrario, les exploitations spécialisées n'ont qu'un atelier et sont orien-

tées en bovins viande, en bovins lait, en ovins viande ou petits ruminants lait. Les exploitations spécialisées en bovins viande constituent le premier type de système d'élevage en nombre d'exploitations, suivies par les élevages en bovins lait, les ovins viande et enfin les petits ruminants lait. Ces systèmes spécialisés sont représentés dans les tons orangés dans l'arborescence.



Arborescence distinguant les huit types d'élevages herbivores spécialisés et non spécialisés



* Cf méthodologie page 8

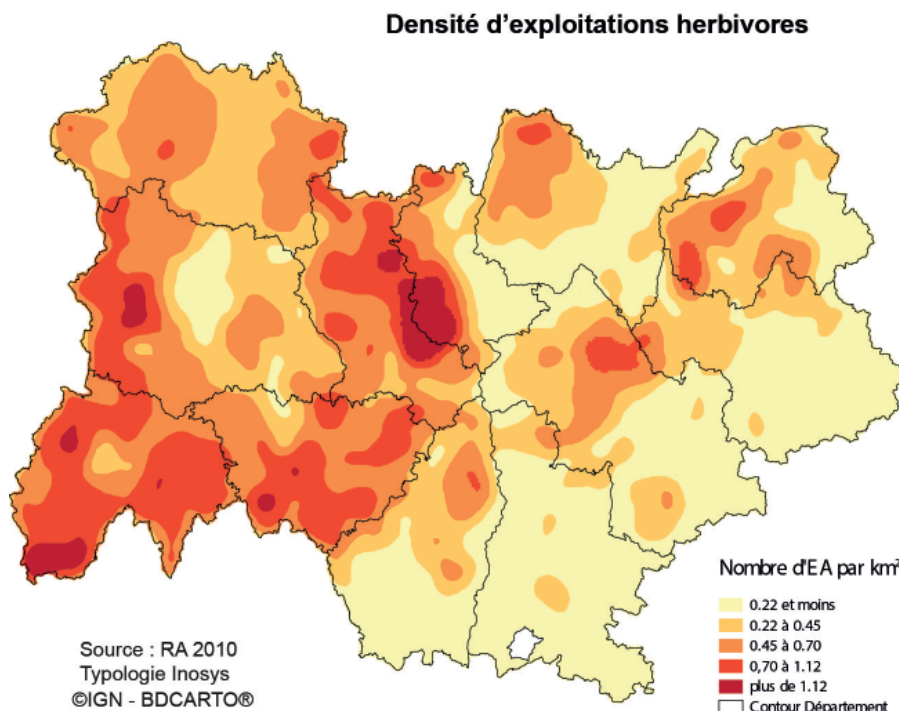
Forte densité d'herbivores dans le Massif central, mais pas seulement

La concentration d'exploitations herbivores est maximale (une exploitation tous les km²) dans les Monts du Lyonnais et la Châtaigneraie au sud-ouest du Cantal. Plus globalement, la Loire, la Haute-Loire, le Cantal et l'ouest du Puy-de-Dôme forment une zone relativement continue à forte densité d'élevages herbivores, avec une exploitation de ce type tous les 2 km² au minimum. Les territoires de plaine de l'ouest de la région ont également des densités importantes : le Bocage bourbonnais, la plaine du Forez (une exploitation présente tous les 2 km² maximum). À l'est de la région, trois espaces de plaine se distinguent : la Bresse, le Bas-Dauphiné et l'Avant-Pays Savoyard où une exploitation est présente tous les 2 km².

Quant aux territoires à très faible densité d'élevages herbivores, ils se localisent principalement en Limagne et dans l'est lyonnais, spécialisés en cultures céréalières ou en maraîchage. On les trouve aussi dans les zones de haute montagne (Massif alpin) et dans le sud-est de la région (Sud Ardèche et Drôme), souvent très boisés et avec peu de surfaces agricoles. La densité est alors au maximum d'une exploitation herbivore tous les 5 km².

Une diversité inter-exploitations aux formes multiples

La diversité inter-exploitations des élevages herbivores (appréhendée à travers un indice d'équité de dis-

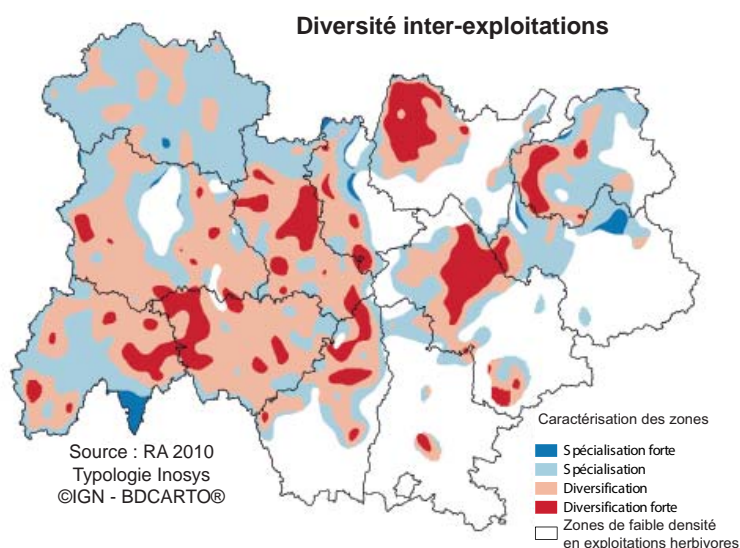


tribution dit de Piélou*) prend deux formes contrastées dans la région :

- une grande variété de systèmes spécialisés ou non, avec un poids de chacun très inégal au sein de l'ensemble des élevages ; c'est le cas notamment dans deux grandes zones de l'ouest régional, du Cantal à l'Ardèche et de la Chaîne des Puys aux Monts du Lyonnais,
 - une moindre variété de systèmes, présents en parts relativement égales, dans le cas de la Bresse, du Bas-Dauphiné et de l'Avant-Pays Savoyard.
- En plaine (Bas-Dauphiné, Bresse), c'est l'association culture-élevage qui accentue cette diversité. En

moyenne montagne (Haute-Loire, est du Cantal, nord de l'Ardèche), ce sont les systèmes ovins et les mixtes lait-viande qui marquent la diversité.

Comparativement à ces zones d'élevage, d'autres espaces présentent une faible diversité inter-exploitations, comme en Aubrac, dans l'Allier, le nord de la Loire (dominante bovins viande) ou encore le Beaufortin (dominante bovins lait). Les zones de faible densité d'élevages herbivores en Savoie, Isère, Drôme, sud de l'Ardèche et Limagne, ne sont pas prises en compte dans l'analyse.



* Cf méthodologie page 8

Une diversité intra-exploitation autour des productions dominantes de la région

Au-delà des trois produits dominants que sont les broutards, le lait et les agneaux, on en observe une multitude d'autres (viandes, fromages). Cette diversité est souvent présente au niveau des exploitations mais sa localisation varie au niveau régional. C'est ce que montre l'analyse de la diversité intra-exploitation, appréhendée ici par les différentes combinaisons de productions autour du produit emblématique des principales filières d'élevage (bovins viande, bovins lait et ovins viande) et par leurs localisations.

Bovins viande : diversification autour de trois foyers de production de broutards

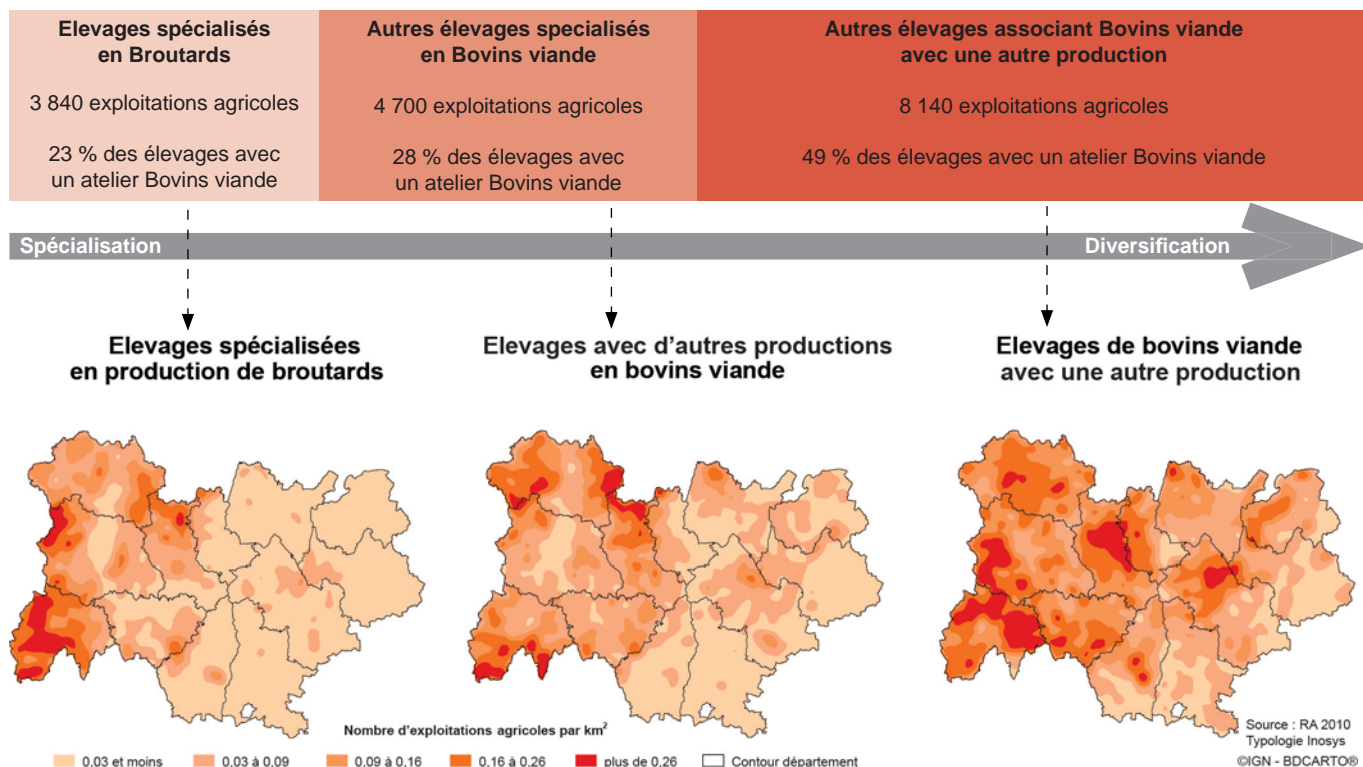
Un quart des élevages de la région avec bovins viande sont spécialisées en production de broutards. Les 3 840 exploitations concernées se trouvent principalement dans trois foyers de production situés à l'ouest du couloir rhodanien (une exploitation tous les 3 km²), dans le Cantal, les Combrailles et le nord de la Loire associé à l'est de l'Allier. Un premier niveau de diversification



est composé d'éleveurs uniquement de bovins viande, plus nombreux que les précédents. Ils ne produisent pas seulement des broutards mais commercialisent des veaux ou engraisent - plus ou moins - différents types de bovins. Les 4 700 exploitations concernées se répartissent au sein et en périphérie des trois foyers producteurs de broutards, dans le sud du Cantal (Aubrac et Châtaigneraie), les Combrailles bourbonnaises et le nord de la Loire associé à l'est de l'Allier. Ces types d'élevages sont également présents à l'est du couloir rhodanien, en Bresse et dans le Bas-Dauphiné. Un deuxième niveau de diversification correspond à un troisième

groupe d'éleveurs, d'effectif encore plus important que les deux précédents. Il se compose d'élevages associant une autre production à celle de la viande bovine. Ce sont principalement des élevages mixtes bovins lait - bovins viande, ou en polyculture-viande ou mixtes bovins viande - ovins viande. Les 8 140 exploitations concernées se trouvent dans des territoires à la morphologie variée (plaine, piémont, moyenne montagne) : du Cantal à l'Avant-Pays Savoyard, de l'Allier à l'Ardèche. Toutefois, on distingue des zones à forte densité de ces systèmes : l'Est Cantalien, les Monts Dore, la plaine du Forez et le Bas-Dauphiné.

Gradient de diversité des élevages Bovins viande



Bovins lait : d'autres déclinaisons autour du lait

Malgré la production de nombreux et emblématiques fromages fermiers dans la région, le lait livré en laiterie reste la production de plus fort volume. Ainsi, 5 500 exploitations constituent la « diagonale du lait » de la région, allant de la Châtaigneraie cantalienne à la Haute-Savoie. Les plus fortes densités de ces exploitations se situent dans la plaine du Forez et les Monts du Lyonnais (plus d'une exploitation tous les 2 km²). Une grande partie de la Haute-Loire, la zone autour de Saint-Flour dans le Cantal, les Monts Dômes dans le Puy-de-Dôme et l'Albanais en Savoie sont aussi concernées avec de 2 à 4 exploitations par km². Les zones de densité moyenne correspondent très souvent aux territoires situés entre ces secteurs de forte densité. L'Allier, l'Ain, l'Isère, l'Ardèche ou encore la Drôme se distinguent par la très faible présence de ces exploitations (une, tous les 25 km²).

Un premier niveau de diversification correspond à des élevages produisant des fromages fermiers, en systèmes spécialisés ou mixtes. Les 1 669 exploitations concernées se localisent le long de la diagonale

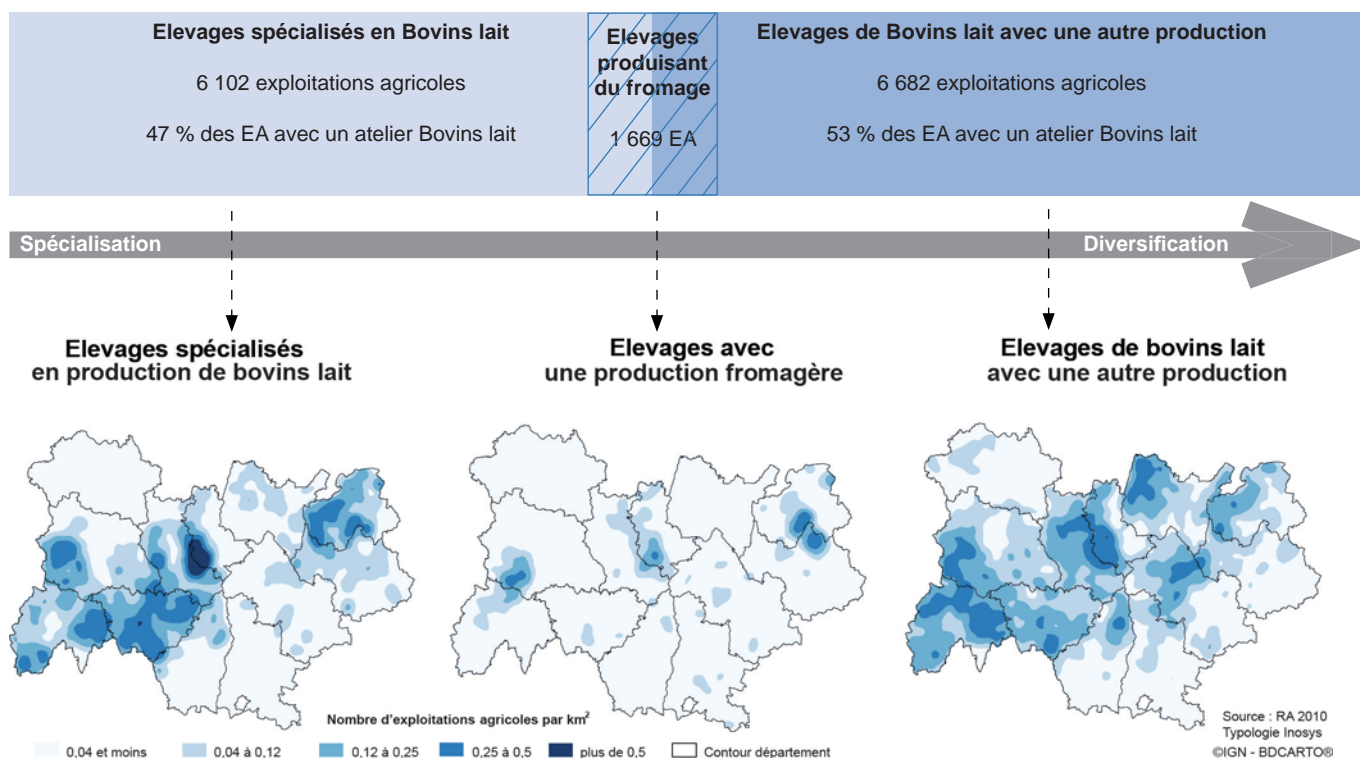


de lait, majoritairement dans le Pays de Thônes et le Val d'Abondance en Haute-Savoie, les Monts du Lyonnais entre Rhône et Loire, et les Monts Dore et Dômes dans le Puy-de-Dôme. Dans la plupart des cas (hormis les Monts du Lyonnais), chacun de ces territoires est associé à une AOP fromagère : Reblochon, Abondance et Saint-Nectaire. Ailleurs, les territoires présentent des densités d'exploitations fromagères bien inférieures, faibles voire nulles.

Comme pour les systèmes bovins viande, le deuxième niveau de diversification constitue un groupe d'effectif plus important que les deux

précédents. Il comprend les exploitations combinant une autre production avec le lait et regroupe des élevages mixtes bovins lait - bovins viande ainsi que des polyculteurs lait. Ce dernier groupe concerne 6 700 exploitations qui se répartissent elles aussi sur la diagonale du lait, mais principalement dans la plaine du Forez, les Monts du Lyonnais, la Bresse, le Bas-Dauphiné, la zone autour de Saint-Flour. Alors qu'en moyenne montagne dominent les systèmes mixtes bovins lait et bovins viande, les systèmes de polycultures sont plutôt présents en plaine et sur les côtes.

Gradient de diversité des élevages Bovins lait



Ovins viande : diversité de bassins de production

Les exploitations spécialisées représentent 44 % des élevages ovins. Les 1 237 exploitations concernées se localisent au sein de plusieurs territoires dispersés dans la région. Les plus denses se situent dans le Bocage Bourbonnais (Allier), la chaîne des Puys (Puy-de-Dôme), la Margeride (Cantal et Haute-Loire), le Vivarais (Ardèche) ou encore le Diois (Drôme), avec une exploitation tous les 10km². D'autres zones de moindre densité se trouvent en Haute-Savoie, en Savoie, dans le sud de l'Isère, en Haute-Loire, en Ardèche et dans les Monts Dore (Puy-de-Dôme). Ces exploitations sont très peu présentes dans l'ouest du Cantal, la Limagne, la Bresse, le Bas-Dauphiné et le nord de la Drôme. Elles sont quasiment absentes des territoires de plaine sauf dans l'Allier (Bocage Bourbonnais).



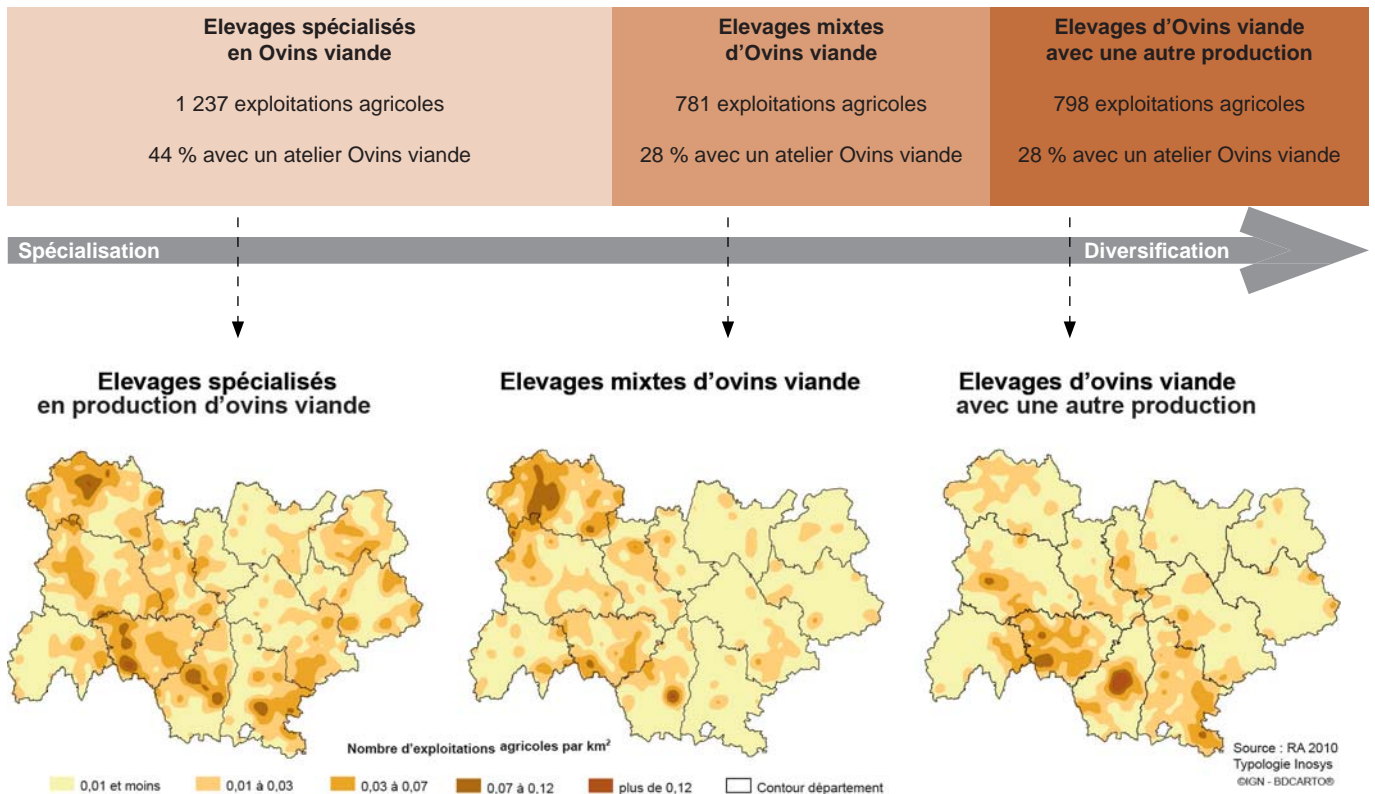
Un premier niveau de diversification est constitué d'élevages ovins qui se distinguent par la diversité de leurs cheptels : ovins et bovins viande. Les 780 exploitations concernées sont présentes en particulier dans l'Allier (Bocage Bourbonnais) mais aussi en Haute-Loire, en Margeride

et dans le Vivarais. Par contre, ces exploitations sont rares à l'est du couloir rhodanien et dans le Cantal.

Le deuxième niveau de diversification est constitué d'exploitations, aussi nombreuses que dans le groupe précédent. Elles associent des ovins avec des productions végétales (polyculture essentiellement) ou d'autres produc-

tions animales (bovins lait surtout). Les 800 exploitations concernées se localisent principalement dans le sud de la région, des Monts Dore au Diois en passant par la Haute-Loire (Margeride) et le Vivarais. Ce dernier apparaît comme un territoire emblématique de la diversité des productions en systèmes ovins viande, avec une exploitation tous les 10 km².

Gradient de diversité des élevages Ovins viande



Monogastriques et équidés : un complément de la diversité des élevages herbivores

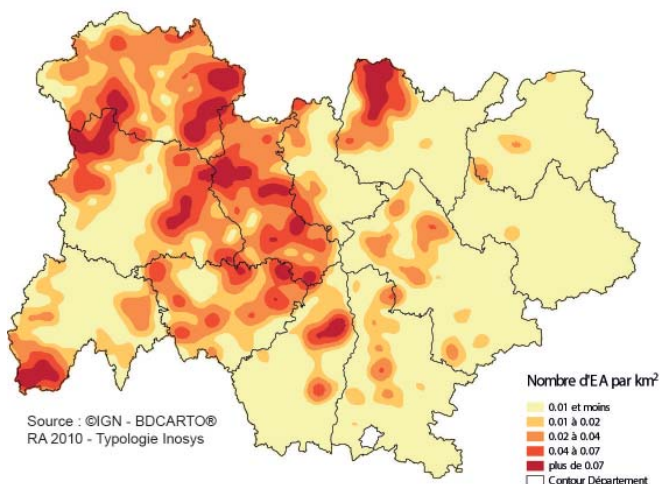
Elevages avec des monogastriques très localisés

Les ateliers de production de monogastriques (volailles, porcins) sont présents dans 4 % des exploitations d'herbivores. Ce sont le plus sou-

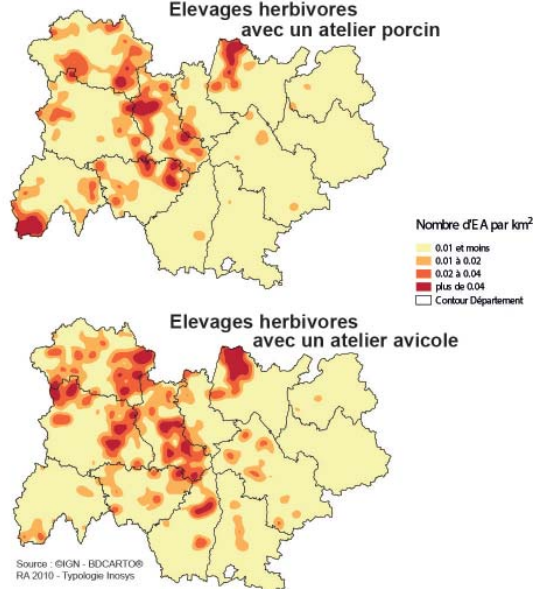
vent des exploitations spécialisées en production de viande (ovins, bovins), mais aussi des systèmes de polyculture-viande. Ces élevages se situent principalement de la Sologne Bourbonnaise (Allier) jusqu'au nord de l'Ardèche, en passant par la Loire et l'est du Puy-de-Dôme, mais on en trouve également dans les Combrailles (Puy-de-Dôme), la Châtaigneraie (Cantal) et la Bresse

(Ain). Les ateliers porcins dominent dans la Châtaigneraie et la Marge-ride (Haute-Loire) alors que les ateliers avicoles sont prépondérants en Sologne Bourbonnaise, dans l'est et l'ouest du Puy-de-Dôme (respectivement Forez et Combrailles) ainsi que dans le nord de l'Ardèche. La Bresse et la Loire concentrent les deux types d'ateliers.

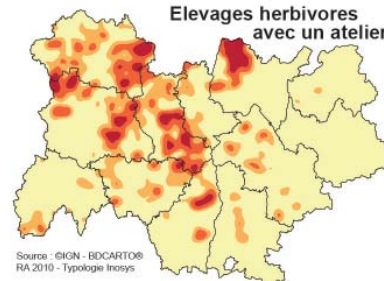
Elevages herbivores avec un atelier monogastrique



Elevages herbivores avec un atelier porcine



Elevages herbivores avec un atelier avicole



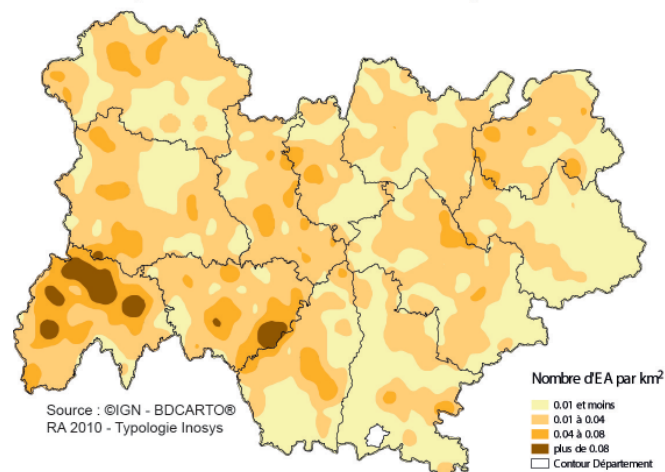
Un élevage complémentaire d'équidés diffus

La région compte 1 400 exploitations herbivores avec la présence complémentaire d'au moins quatre équidés. Très diffuses sur le territoire régional, ces exploitations sont présentes

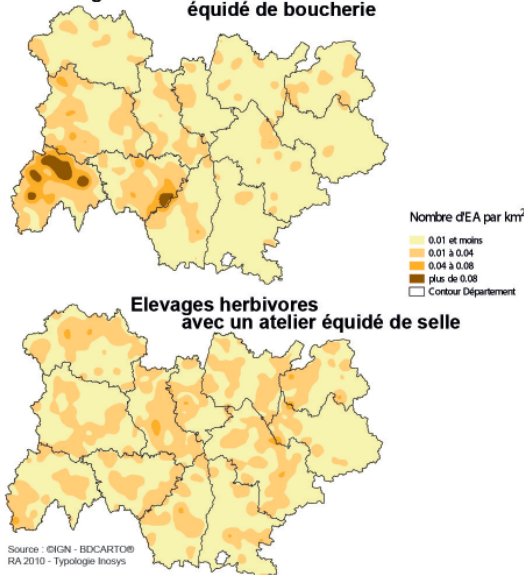
dans l'ensemble des départements avec toutefois des variations : densité plus forte dans les piémonts et les zones de moyenne montagne qu'en plaine. Le Cantal dans sa partie nord et le Massif du Mézenc (Haute-Loire) constituent les deux principales zones avec une exploitation tous les

10 km². Les chevaux de boucherie, présents dans 700 exploitations se concentrent dans ces deux zones alors que les chevaux de selle sont répartis de manière beaucoup plus diffuse de la plaine (zones péri-urbaines) jusqu'en haute montagne.

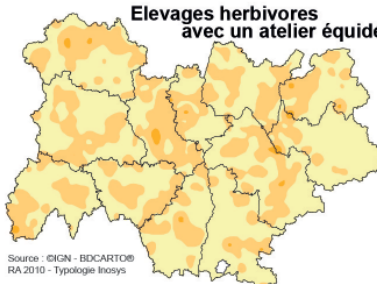
Elevages herbivores avec un atelier équidé



Elevages herbivores avec un atelier équidé de boucherie



Elevages herbivores avec un atelier équidé de selle



La diversité a de l'avenir !

Malgré une tendance forte à la spécialisation des exploitations observée depuis plus de 30 ans, l'analyse fine menée dans ce document démontre que les exploitations d'herbivores et leurs territoires sont encore très diversifiés en Auvergne-Rhône-Alpes. Les exploitations non-spécialisées représentent près de 40 % des élevages herbivores, elles sont nombreuses dans toutes les productions dominantes et emblématiques de la région et se répartissent sur l'ensemble du territoire. Ces exploitations ont une dimension économique deux fois plus importante (102 000 € de PBS contre 52 000 € pour les spécialisées) et sont plus souvent en forme sociétaire (43 % contre 24 % pour les spécialisées). Elles commercialisent plus souvent en circuit court

(21 % contre 14 % pour les spécialisées). Les exploitations diversifiées sont aussi conduites par des chefs d'exploitation plus jeunes : 72 % ont moins de 50 ans contre 55 % dans les exploitations spécialisées. Cette persistance, voire ce renouveau des systèmes diversifiés peut trouver plusieurs origines potentielles, non exclusives les unes des autres (in : *Les exploitations agricoles comme combinaison d'ateliers*, P. Aigrain, D. Agostini et J. Lerbourg, *Agreste Les Dossiers* n°32 2016) :

- limiter l'exposition aux aléas économiques dans un marché mondial soumis à de fortes fluctuations,
- limiter l'exposition aux épisodes météorologiques extrêmes (sécheresse, inondation) en lien avec le réchauffement climatique,
- maintenir la diversité des spéculations et s'adapter à l'hétérogénéité

té pédo-climatique des parcelles suite aux accroissements de SAU des exploitations,

- accompagner la transmission d'exploitation par la création d'un atelier « de transition » dont la responsabilité est confiée à un successeur potentiel,
- optimiser le potentiel de travail de la main d'œuvre familiale en combinant des activités diverses en termes de calendrier de travail.

Chacune de ces options correspond bien à des choix rationnels et originaux effectués par le chef d'exploitation face à son environnement socio-économique et agro-climatique, et aux aléas qui peuvent l'affecter. La diversification des systèmes de production est donc une idée d'avenir.

Pierre-Julien Gendron
et le comité de pilotage de l'étude

Contribution

Cette étude s'inscrit dans un volet du projet de recherche, intitulé « PSDR¹ NewDEAL Diversité de l'Élevage en Auvergne : un Levier de durabilité pour la transition agroécologique » qui bénéficie de crédits Région Auvergne, Inra, Irstea. Son comité de pilotage réunit des statisticiens et cartographe de la DRAAF (M.Hiriart-Durruty, N.Veny), des chargés de missions de la Chambre Régionale d'Agriculture (M. Miquel, M.Bonestebe) et des chercheurs (B.Dumont / Inra, H.Rapey / Irstea). Dans le cadre du PSDR 4 Auvergne new-DEAL, d'autres actions de recherche-développement se poursuivent jusqu'en 2019 sur les dimensions socio-techniques, économiques et territoriales de la diversité de l'élevage intra et inter-exploitations avec un collectif d'acteurs et de chercheurs.

Pour en savoir plus :

<https://www.psd4-auvergne.fr/PSDR-4/Les-4-projets/new-DEAL>

Méthodologie

Inosys : La typologie Inosys, mise en place par les Chambres d'agriculture, est construite sur la base des données du recensement agricole 2010, ici appliquée à l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. L'exploitation herbivore est définie à partir d'effectif de cheptels, de la PBS* et des unités de travail annuel (UTA) supérieures à 0,5.

Indice d'équité de Piérou : Cet indice permet de mesurer la diversité à partir de deux informations : le nombre de types d'exploitations présents par commune et le poids relatif de chacun des types. Cet indicateur est borné de 0 à 1 et il se base sur l'indice de Shannon.

Définitions

OTEX : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. Elle est définie par la part de chaque culture ou cheptel dans la PBS de l'exploitation agricole.

PBS : production brute standard : elle valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

STH Surface toujours en herbe : prairie permanente

UTA Unité de travail annuel : travail d'une personne à temps plein pendant une année.

Pour en savoir plus :

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

<https://www.chambres-agriculture.fr>

¹ PSDR : Pour et Sur le Développement Régional



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Gilles Pelurson
Rédacteur en chef : Seán Healy
Composition : SRISSET Auvergne-Rhône-Alpes
Crédit photos ©J Chabane ©H. Rapey
©ROM Sélection
Prix : 3,50€
Dépôt légal : septembre 2016
ISSN : 2494-0437 (En ligne) ©AGRESTE 2016